

Charte du Mentorat Féminin de l'AfrSCM



Le Mentorat Féminin de l'AfrSCM est proposé pour favoriser les échanges entre adhérentes de l'association, accompagner des jeunes professionnelles dans leur carrière en Supply Chain et promouvoir les carrières féminines grâce à un partage réciproque d'expérience, de savoir-faire et de savoir-être.

Ce programme met en relation un(e) Mentor(e) et une mentorée, toutes deux adhérent(e)s de l'association.

1. Le rôle et les engagements de la Mentore / du Mentor

Le/La Mentor(e) est un(e) conseiller(ère) expérimenté(e) sur le(s) sujet(s) qui intéresse(nt) la mentorée. Il/Elle est capable de recul et a envie de transmettre et d'accompagner, dans une posture d'attention et de bienveillance. Il/Elle agit en toute objectivité et fait preuve d'une confidentialité absolue. Par son regard transversal, il/elle conseille concrètement et accompagne la mentorée dans ses questionnements.

Lors de l'appel à candidatures des Mentor(e)s, il leur sera demandé une lettre de motivation expliquant les raisons pour lesquelles elles souhaitent accompagner une jeune professionnelle de la Supply Chain et leurs attentes du programme de Mentorat.

Le/La Mentor(e) s'engage à honorer les rendez-vous avec ponctualité et à prévenir la Mentorée dès que possible en cas d'empêchement. Il/Elle assurera un échange régulier tout au long de la période de Mentorat.

Le/La mentor(e) peut mentorer maximum 2 Mentees.

2. Le rôle et les engagements de la Mentorée

La qualité des échanges se base notamment sur l'identification précise en amont des besoins de la Mentorée : c'est pourquoi il lui sera demandé une lettre détaillant ses motivations et les questionnements qu'elle souhaite aborder avec son/sa Mentor(e). Elle doit faire preuve d'ouverture d'esprit et doit savoir entendre toutes les remarques et suggestions de son/sa Mentor(e). Elle devra également reconnaître et respecter la valeur de l'investissement de son/sa Mentor(e) en le/la tenant notamment informé(e) après la fin de la période de mentorat.

Comme son/sa Mentor(e), la Mentorée s'engage à honorer les rendez-vous avec ponctualité et à prévenir le/la Mentor(e) dès que possible en cas d'empêchement. Elle assurera un échange régulier tout au long de la période de Mentorat. Il appartient également à la Mentorée d'être à l'initiative des rencontres et de préparer celles-ci à l'avance.

La Mentorée peut être en poste ou en fin de cursus scolaire.

La Mentorée doit s'investir avec sérieux et conviction et faire confiance à son/sa Mentor(e). Elle pourra ainsi s'autoriser à exposer les situations qu'elle souhaite partager et faire part de ses doutes et de ses questions. La relation de Mentorat s'inscrit en effet dans la bienveillance et la confidentialité absolue.

Enfin, un bilan du programme sera demandé à la Mentorée, où elle exposera la synthèse de ce que la relation lui a apporté, à destination de son/sa Mentor(e) et de l'association.

La Mentorée a, bien sûr, l'entière responsabilité quant aux initiatives qu'elle engage et aux résultats qu'elle obtient dans la recherche et l'atteinte de ses objectifs. En particulier, ni le/la Mentor(e), ni, d'une façon générale, l'association, ne s'engagent à trouver un emploi à la Mentorée. Par ailleurs, le Mentorat ne peut bien sûr pas être considéré par les Mentorées comme une simple voie d'accès à un carnet d'adresses. En revanche, le/la Mentor(e), si elle le souhaite, peut mettre en relation la Mentorée avec certains de ses contacts professionnels.

3. Déroulement de la période

La relation de Mentorat est limitée dans le temps et s'établit sur une durée d'un an. Le binôme peut bien sûr poursuivre les échanges au-delà de cette durée si les deux personnes le souhaitent. L'association propose aux binômes d'échanger deux fois par mois, idéalement en présentiel ou par défaut à distance. Cette fréquence peut être adaptée selon les envies des participant(e)s.

Deux (2) campagnes/promotions de Mentorat seront lancées chaque année.

Une soirée de lancement, idéalement en présentiel, sera proposée à tous(tes) les participant(e)s afin de faire connaissance avec les autres binômes de la promotion. Un point à mi-étape et un événement de clôture seront également proposés. Cet événement de clôture pourra être conjoint à la soirée de lancement de la promotion suivante.

Les binômes (10 par campagne) seront définis par le comité de pilotage sur la base des réponses aux sondages et des lettres de motivation.